

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2009

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents :

M. GIRARD Claude, MME DEBUISSON-KAUFMANN Marie-Claire, M. JUIF André, M. PELLETEY Hubert,
M. BARB Jacques, M. BARRALON Guy, M. COURBOT Gilles, M. GARCIA Michel, M. GEHANT Pascal, M. JOMARD Norbert, M. MONDOLONI Jean-Pierre, M. MORGEN Jean-Paul, M. MONPOINT Christophe

Absent: M. LAUDIE Marc

secrétaire de séance : M. COURBOT Gilles

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 19/12/2008**
- 2. Désignation d'un correspondant sécurité routière**
- 3. Désignation d'un correspondant au CISPD**
- 4. Implantation d'un panneau -plan**
- 5. Questions diverses**

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum était atteint.

M. le Maire rappelle le courrier reçu de la préfecture concernant la délibération en date du 27 juin 2008 relative à l'instauration de la Participation pour Voirie et Réseaux (P.V.R.), cette délibération étant incomplète, Monsieur le Préfet demande au Conseil de retirer cette délibération qui déroge à la réglementation en vigueur et de prendre une nouvelle.

M. le Maire demande à l'ensemble des conseillers, s'ils souhaitent ajouter à l'ordre du jour cette PVR, à l'unanimité l'ensemble du conseil ne souhaite pas prendre de décision dans l'immédiat par manque d'informations, réunion prévue le 9 février 2009 avec un responsable de la DDEA.

1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 19/12/2008

M. le Maire soumet au vote le compte-rendu de la dernière séance.

Le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2008 ne fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

2 – Désignation d'un correspondant sécurité routière

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent Conseil Municipal, il avait déjà sollicité l'ensemble des Conseillers pour nommer un correspondant sécurité routière au sein de la commune, personne ne s'était proposé. Suite à une relance de la Préfecture, Monsieur le Maire sollicite à nouveau les conseillers ; Monsieur PELLETEY Hubert rappelle qu'il est déjà impliqué pour la sécurité des enfants lors des services d'évacuation du bus scolaire et se propose pour être correspondant sécurité routière pour la commune.

A l'unanimité, les élus nomment M. PELLETEY Hubert correspondant sécurité routière pour la commune.

3- Désignation d'un correspondant au CISPD

Monsieur le Maire informe le Conseil que la CAB demande aux communes de nommer un représentant au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention à la Délinquance au sein de chaque commune.

M. MONPOINT Christophe se propose pour assumer cette fonction.

A l'unanimité, les élus nomment M. MONPOINT Christophe correspondant au sein du CISPD pour la commune.

4 -Implantation d'un panneau -plan

Suite aux réunions dans les différents quartiers de la commune, les administrés souhaitaient qu'un plan de situation du village soit installé sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a rencontré une entreprise se proposant de fournir un panneau plan à titre gratuit pour la commune, en contrepartie elle se dédommagera en utilisant les espaces libres à des fins publicitaires. Une convention sera signée avec l'entreprise pour une durée de six ans renouvelable une fois. La commune sera responsable en cas de dégradations ou autres du panneau. Ce panneau sera situé sur le trottoir le long du parking face au CLA.

Les élus précisent qu'un plan de situation de la commune sera prochainement établi par la CAB (format A4 ou A3), et pourra être éventuellement fixé sur des supports tels que les abris bus.

A 12 POUR et 1 ABSTENTION

les élus autorisent le Maire à signer cette convention ainsi que tous documents liés à cette convention.

5-Questions diverses

P.V.R. : Participation pour voirie et réseaux

Monsieur le Maire rappelle que cette P.V.R. concerne les réseaux électriques, eau et assainissement installés sur la voie publique, elle est applicable depuis le 01/01/2009.

Il précise que Monsieur le Préfet a demandé de retirer la délibération prise en date du 27 juin 2008, pour les motifs suivants : certains articles ne sont pas mentionnés, le conseil ne s'est pas prononcé sur l'éventuelle exemption, partielle ou totale, des logements sociaux et il n'est pas précisé si cette participation est applicable à la voirie.

Les élus doivent rencontrer prochainement un responsable de la DDEA afin d'obtenir de plus amples informations avant d'instaurer ou non cette PVR sur le territoire de la commune.

Suite au schéma d'aménagement rue des Acacias en zone NA, pour viabiliser ce terrain des extensions des réseaux sont nécessaires, les élus souhaitent avoir plus d'éléments avant de se prononcer sur cette PVR, qui consiste à demander une participation pour le financement des voiries et réseaux sur le domaine public.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h40

et laisse ensuite la parole aux personnes présentes.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations Ce registre peut être consulté en mairie
